

Document
d'accompagnement
du référentiel
professionnel

Enseignement agricole
Formations grandeur nature



Réseau des Délégués Régionaux Ingénierie de Formation (DRIF)

Diplôme :
BTSA Gestion et Protection de la Nature

Champs de compétences
S2 Education à l'environnement

Situations professionnelles significatives :

Conception d'un projet pédagogique sur la base d'une analyse approfondie des besoins, acquis pédagogiques et modes d'apprentissage des publics
Réalisation d'actions pédagogiques et éducatives

Finalité :

Faire évoluer les pratiques sociales de chacun par des actions d'éducation, de sensibilisation ou de vulgarisation à l'environnement et au développement durable

Responsabilité / autonomie :

Le (ou la) technicien(ne) réalise de manière autonome des activités pédagogiques et éducatives. Il a la responsabilité des individus et groupes qu'il encadre mais il intervient sous l'autorité de son supérieur hiérarchique. Lorsqu'il intervient dans une situation d'apprentissage scolaire, la responsabilité, tant du processus d'apprentissage que du groupe en formation est assumée par l'enseignant. Le technicien agit alors sous le contrôle de l'enseignant. Il se positionne comme un intervenant spécialisé dans le domaine de l'environnement. Pour autant, il doit se garantir de l'application des règles de sécurité et de l'application de la législation en vigueur relatives à l'accueil d'un groupe. Dans le cas d'un séjour, il est nécessaire que les hébergements soient agréés (éducation nationale...).

Son intervention est régie par des conventions co-signées entre la structure et le commanditaire, il peut rédiger le cahier des charges relatif aux actions qu'il engage et qu'il sera tenu de respecter.

Environnement de travail :

L'éducation à l'environnement est orientée vers les apprentissages. L'éducation à l'environnement se réalise, soit dans un cursus scolaire, soit dans un cadre d'activités à finalité éducative.

Dans un cadre scolaire, le technicien intervient en appui à des enseignants pour des projets d'éducation à l'environnement. Ces interventions s'inscrivent dans un processus pédagogique qui se déroule dans le temps. Elles ne peuvent se réaliser que dans le cadre d'un partenariat avec les institutions qui ont à charge l'éducation des jeunes et des adultes (autorités académiques et équipes enseignantes). Ce sont les objectifs de formation qui guident le sens des interventions. Une phase préparatoire, en concertation avec les équipes enseignantes partenaires, est indispensable. Ce sont les enseignants qui prennent, in fine, la décision concernant le choix des actions mises en œuvre.

Dans un cadre d'activités à finalité éducative, le technicien élabore diverses propositions en lien avec la nature et l'environnement. Dans le cadre d'une organisation territoriale, les activités éducatives peuvent faire l'objet d'une co-construction avec des acteurs du territoire ou des personnes ressources mobilisées dans l'action.

Dans ces différents contextes, le technicien conçoit son intervention, en partant, soit d'une demande de l'équipe enseignante, soit d'une offre qu'il initie. Dans les deux cas, le technicien interroge la demande, tient compte de la spécificité des publics (âge, type de publics...), des objectifs de sensibilisation ou d'apprentissage dans lesquels s'intègre son intervention, recherche des solutions et assure ou coordonne une animation pédagogique, en parfaite cohérence avec le processus d'apprentissage des publics en formation ou les attentes d'un public cible. Il peut faire appel à des scientifiques ou experts ou des personnes ressources du territoire.

Lorsque le technicien intervient, il se positionne au sein des différents courants de l'éducation et de l'animation en maîtrisant la pédagogie adaptée aux jeunes et aux adultes et en choisissant les démarches et outils qui lui permettent d'adapter son intervention au profil spécifique des personnes à qui il s'adresse : choix des situations, mode de guidance, choix (ou adaptation) des supports et ressources d'animation et pédagogiques ainsi que des supports et indicateurs d'évaluations, du déroulement des étapes, des rythmes... Il a souvent recours à des méthodes éducatives actives et à des approches interdisciplinaires s'appuyant sur le milieu pour faciliter une plus grande appropriation par les publics de l'objet sur lequel il travaille.

Il se garantit d'une organisation logistique rigoureuse lui permettant d'assurer une bonne gestion de son intervention.

Les interventions se programment généralement dans le cadre de demi-journées ou de journées dans des horaires réguliers, la plupart du temps dans la nature. Il peut programmer des mini séjours pédagogiques (2 à 4 jours) dans le cadre d'études de milieu ou de classes transplantées. Cette situation nécessite la disponibilité de l'animateur hors du cadre de travail habituel.

Dans un cadre hors scolaire, le travail peut être assuré les dimanches et jours fériés, il est particulièrement intense dans les périodes de disponibilité des publics (périodes de vacances). Des sorties peuvent également se réaliser la nuit.

Le travail nécessite des déplacements fréquents, le permis de transport est souvent exigé lors du recrutement. Des diplômes complémentaires sont souvent exigés lors des recrutements : BAFA, BAFD.

Indicateurs de réussite :

- Atteinte des objectifs pédagogiques
- Différenciation des méthodes en fonction des publics et des contextes
- Nombre d'actions éducatives conduites
- Nombre de partenaires, classes impliqués dans les projets pédagogiques
- Taux de satisfaction des publics

Savoir-faire de base

- Identifier et analyser les besoins des publics
- Analyser des progressions pédagogiques scolaires et des rubans de formation
- Définir les objectifs pédagogiques et rechercher les moyens d'atteindre ces objectifs
- Elaborer un projet pédagogique intégré dans un parcours de formation
- Définir les modalités d'évaluation
- Mettre en œuvre les outils préparatoires à la réalisation de sessions pédagogiques (fiches pédagogiques...)
- Elaborer des supports et outils didactiques (ou adapter des supports existants) et des supports d'évaluation (grilles...)
- Concevoir des séquences pédagogiques
- Mettre en œuvre diverses méthodes pédagogiques
- Construire des situations problèmes
- Assurer la logistique des activités et gérer les moyens mis en œuvre pour la réalisation des activités
- Accompagner et encadrer les groupes
- Informers les publics des risques et des règles de sécurité

S'assurer de l'application et du respect des règles de sécurité
Gérer le temps
Prévenir les accidents
Gérer les risques (pratiquer si nécessaire les gestes de premier secours)
Evaluer les actions éducatives et les acquis
Réajuster les objectifs, les contenus et les modalités

Savoirs (de référence cités par les professionnels)

Savoir-faire consolidé par l'expérience

Appuyer des formateurs dans la mise en œuvre d'actions pédagogiques sur l'environnement
Assurer des interventions régulières en qualité de formateur
Ecrire des manuels scolaires

Comportements professionnels

S'intéresser à plusieurs approches pédagogiques
Etre capable de vulgariser des connaissances scientifiques
Faire preuve d'écoute, de communication
Faire preuve d'inventivité et de créativité
Avoir le sens des relations humaines
Ne pas avoir d'idées préconçues
Etre attentif aux acquis, progressions, rythmes individuels
S'adapter en permanence aux différentes situations, publics et projets
Etre réactif pour répondre aux questions, gérer les problèmes et les événements qui se présentent
Travailler en équipe
Avoir de la rigueur, de la méthode et de l'organisation
Savoir respecter le temps
Avoir une capacité d'analyse et de synthèse
Etre résistant physiquement et mentalement